

Le Conseil Municipal est convoqué le jeudi 14 avril à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) **Approbation du Conseil Municipal du 18 Janvier 2022**
- 2) **Approbation du Conseil Municipal du 22 Mars 2022**
- 3) **Finances budget principal**  
Provision pour risques : constitution annuelle sur le budget principal de la commune  
Fixation des taux d'imposition 2022  
Vote du budget primitif 2022  
Vote de la subvention de fonctionnement versée au CCAS
- 4) **Finances budget Eau et Assainissement**  
Provision pour risques : constitution annuelle sur le budget eau-assainissement  
Vote du budget primitif Eau-Assainissement 2022
- 5) **Affaires communales**  
Convention d'adhésion à l'agence nationale des chèques vacances (ANCV)  
Convention de mission d'accompagnement auprès du CAUE34  
Fixation des tarifs du Complexe Touristique  
Acquisition du matériel du Complexe Touristique
- 6) **Personnel communal**  
Modification du tableau des effectifs
- 7) **Sujets divers**

Fait à CREISSAN, le 8 avril 2022



Le Maire,



Laurent BRUNET